



fraude d'une seccion de véhicule

Par **marmoteeeee**, le **16/04/2009** à **19:40**

Bonjour,

Suite a l'achat le 10.04.2009 de ma nouvelle voiture twingo 2 chez RENAULT BOUSCAT je leur est céder mon ancienne véhicule une clio 2 que MR CHAMPION m'a vendu il a cinq à six ans chez RENAULT PESSAC.

Dans l'après midi du même jour Mr JOIE du RENAULT BOUSCAT m'a informé que mon ancien véhicule avait une différence de 85 000 km en moins sur mon compteur voiture par rapport au compteur moteur.

J'ai demandé un justificatif de la fraude au concessionnaire mais il me dit qu'il faut mandater un expert automobile pour avoir ce justificatif

Je souhaiterais savoir les démarche les moins onéreuses pour porter plainte pour fraude contre ce concessionnaire qui ma vendu mon ancien véhicule ainsi que les documents nécessaire pour cette démarche?

merci par avance